



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

41013

Vos références

Numéro fiscal

Déclarant 1 (C) : 04 18 240 386 172
Déclarant 2 (C) : 18 14 882 071 163

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

24 RTE DE CHAUMONT
41400 VALLIERES LES GRANDES

Numéro FIP : 410 08 61 4090296789 3

Référence de l'avis : 20 41 A032317 41

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

àuprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :

TRES MONTRICHARD VAL DE CHER
6 RUE BASSE DE NANTEUIL
41400 MONTRICHARD VAL DE CHER

- pour le montant de votre impôt :

SIP BLOIS
SAID BLOIS - VALLEE DE LA CISSE
10 RUE LOUIS BODIN CS 50001
41026 BLOIS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

M BOURDEIX PIERRE
OU MME BOURDEIX CECILE
24 RTE DE CHAUMONT
41400 VALLIERES LES GRANDES

Somme qui vous est remboursée

109,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2020 sur le compte bancaire suivant :

FR76 1940 6370 017X XXXX XXX1 111

Identifiant de la banque : AGRIFRPP894

Émetteur du virement : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

Nombre de parts :

52 005

3,00

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 04 18 240 386 172

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : BOURDEIX

Déclarant 2 - Nom de naissance : THEBEAULT

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				3,00
Détail des revenus		Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....		40133	17289	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4013	- 1729		51680
Salaires, pensions, rentes nets.....	36120	15560		
Revenu brut global.....				51680
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				51680
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	325
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				3008
Impôt avant réductions d'impôt.....				3008
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré	2	Montant retenu	2
Montant de la réduction d'impôt.....				336
Dons aux œuvres.....	80	80		53
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 389
Impôt proportionnel.....				+ 42
Impôt total avant crédits d'impôt.....				2661
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré		Montant retenu	
	42		42	- 42
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				2619
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³ :				2619
Retenue à la source prélevée en 2019 par vos verseurs de revenus :				- 2760
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 32
Solde d'impôt sur les revenus 2019 :.....				- 109
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

>>> Suite de votre avis

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

109

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence ²⁵.....

52005

Informations indiquées pour mémoireRCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

325

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

Plafond total de 2018.....

Déclar. 1
15828
Déclar. 2
15562

Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....

3862
3862

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....

+ 3940
+ 3923

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

+ 4222
+ 3973

Plafond calculé sur les revenus de 2019.....

+ 4052
+ 4052

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 16076
= 15810**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020**Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401